Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260526-20260410-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du vendredi 22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 13
Pouvoir : 5
Nombre d'absent excusé : 5
Nombre d'absent non excusé : 1

Date de convocation et d'affichage : lundi 18 mai 2026.

Etaient présents : Madame Roseline ABALÉA, Monsieur Mathieu CAUMETTE, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Audrey JOUBIER, Madame Nicole KERISIT, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Bernard LEPAIGNEUL, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Hugo RICHEUX, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD, Madame Clémence ROYER.

Absents excusés ayant donné pouvoir : de Madame Axelle BLASZKA à Monsieur Jean-Francis RICHEUX, de Monsieur Jérôme BOUGEARD à Monsieur Hugo RICHEUX, de Monsieur Richard LEFEUVRE à M. Jean-Roger PLANÇON, de Madame Elisabeth LE PAPE à M. Thierry NUSS, de Madame Murielle MAUFROY à Madame Nicole KERISIT.

Absent non excusé : Madame Egle MAILLARD,

Absents excusés: Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jérôme BOUGEARD, Monsieur Richard LEFEUVRE, Mme Murielle MAUFROY.

La séance a été déclarée ouverte à 18h08.

M. Hugo RICHEUX a été nommé secrétaire de séance.

****

Délibération n° 2026/ 04 / 10 : 5 INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.3 DESIGNATION DES REPRESENTANTS **: Désignation du délégué du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35).**

Le Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) est un acteur majeur des enjeux énergétiques du département. Il œuvre au quotidien aux côtés des élus locaux pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et durable. Il contribue activement à développer la synergie entre les territoires ruraux et urbains du département.

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.
Privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, il œuvre au quotidien aux côtés des élus locaux pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et durable.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260526-20260410-DE

Il est propriétaire du réseau électrique de distribution d'Ille-et-Vilaine, soit 26 000 km, plus de 16 000 postes de transformation et 610 000 compteurs. A ce titre, il a en charge le contrôle du concessionnaire ENEDIS, exploitant obligé du réseau.

Il réalise également des travaux de renforcement, de sécurisation et d'extension pour les communes rurales et d'enfouissement coordonné des réseaux (électrique, éclairage public, télécommunications) pour toutes les communes (hors Ville de Rennes).

Conformément aux modalités prévues par le S.D.E 35, il convient de désigner un délégué, représentant de la commune au sein du comité syndical.

Le délégué proposé est : M. Bernard LECUMBERRY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE DÉSIGNER** M. Bernard LECUMBERRY pour représenter la commune au sein du Syndicat Départemental d'Electrification d'Ille et Vilaine (S.D.E 35).

VOTE : 18 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

Le Maire,

Jean-Francis RICHEUX

MAIRIE ★ ST-PERE-MARC-EN-POULET ★ 35 (Ille-et-Vilaine)